

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 15 octobre 2019 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance d'Angoulême

NOR : JUSB1930423A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu la décision des chefs de la cour d'appel de Bordeaux en date du 28 août 2019 portant délégation au tribunal d'instance d'Angoulême ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame Fabienne BRUN (MAGNANT), adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal d'instance d'Angoulême.

Article 2

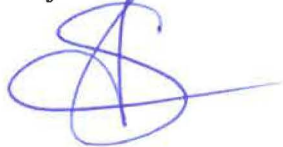
Monsieur Fabien PERROT, adjoint administratif principal au tribunal de grande instance d'Angoulême, délégué par décision des chefs de cour, en date du 28 août 2019 au tribunal d'instance d'Angoulême, est nommé, à la date de passation des comptes, régisseur suppléant audit tribunal.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de BORDEAUX, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 15 octobre 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes
P/la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,
L'adjointe à la cheffe du bureau,



Sandrine DE VILLELE